

Janvier 2021

Aéroport Nantes Atlantique : une députée et trois maires du sud Loire critiquent le gouvernement

Le réaménagement de l'aéroport est « au point mort », disent les trois maires de Saint-Aignan, Rezé et Bouguenais. Avec la députée, ils demandent au gouvernement d'accélérer.

Presse Océan
Frédéric Testu
Publié le 20/01/2021 à 19h02



De gauche à droite le maire Jean-Claude
maires Hervé Neau (DVG, Rezé), et Sar

Les maires demandent une limitation de la fréquentation

Enfin, « il n'y a eu aucune rencontre entre les collectivités et les compagnies aériennes, alors que M. Djebbari évoquait la sobriété qu'il fallait attendre d'elles ». Point crucial car les maires demandent de limiter la fréquentation à 56 000 mouvements par an (moins de 6 millions de passagers), alors qu'il y a eu 70 000 (7,2 millions) en 2019, avant la crise.

La députée Aude Amadou demande au gouvernement « une accélération et du dialogue. » « L'État a fait le choix de maintenir Nantes Atlantique, il faut qu'il prenne ses responsabilités ». Le réaménagement doit s'achever vers 2025.

Mars 2021

Presse Océan

Mardi 30 mars 2021 09:53

Rezé. Aéroport : la Ville veut plus de « transparence »



Deux délibérations relatives à l'aéroport Nantes Atlantique devaient figurer à l'ordre du jour du conseil du jeudi 25 mars.

Elles portaient sur le projet de plan de prévention du bruit et sur l'arrêté portant restriction d'exploitation de l'aéroport. Hervé Neau, maire de Rezé, signale que ces deux délibérations ont été enlevées car l'État n'a pas lancé la consultation sur ces deux projets, initialement prévue à compter du 5 février.

Le maire précise donc que le retrait de ces délibérations incombe à l'État, qui refuse de communiquer le cahier des charges du futur concessionnaire, et non à la municipalité.

Juin 2021

- **Vœu du conseil métropolitain adopté le 29 juin 2021 dans le cadre des consultations publiques organisées par le Ministère (PPBE et couvre-feu)**

«Nantes Atlantique - Nantes Métropole appelle l'Etat au respect des engagements pris et au renforcement du dialogue et de l'écoute de tous les acteurs»

Aéroport Nantes-Atlantique : grand flou autour du réaménagement et ras-le-bol des élus

« **C**oncernant la « transparence et pour une gouvernance ouverte », pouvait-on lire le 28 octobre 2019, en gras, dans le dossier de presse présentant le projet de réaménagement de Nantes-Atlantique. Cette

« gouvernance » devait trouver sa traduction dans la « comitologie » mise en place par la préfecture de Loire-Atlantique : comité de suivi des engagements, comité de pilotage stratégique, groupe contact, commission consultative environnement (CCE) et commission consultative d'aide aux riverains (CCAR), entre autres. Sauf que...

Sauf que « le comité de pilotage stratégique ne s'est jamais réuni, le comité de suivi des engagements ne s'est réuni qu'une fois, en octobre, et lorsque nous demandons où en est le dossier en réunion du groupe contact, nous n'avons pas de réponse ! », assure Jean-Claude Lemasson, maire de Saint-Aignan-de-Grand-Lieu.

« Beaucoup de réunions, dont il ne ressort pas grand-chose »

Un point de vue partagé par Hervé Neau, maire de Rezé : « Nous voulons être au cœur des décisions pour pouvoir informer la population. Cela prend du temps, mais ce temps est très mal employé : il y a beaucoup de réunions dont il ne ressort pas grand chose. » Claire Guiu, adjointe en charge de l'aménagement à Rezé abonde : « L'État s'était engagé sur une gouvernance ouverte, mais les modes de faire ne sont pas à la hauteur » Évoquant notamment des réunions organisées dans la précipitation, avec des « supports d'information transmis à la dernière minute. »

Temps de lecture : 7 minutes

Par [Isabelle Jarjaille](#)

PARTAGER SUR



- **Décembre 2021 : intervention en conseil métropolitain au moment d'une délibération sur le PCAET (bilan à mi-parcours) pour demander une approche cohérente du dossier aéroport à l'échelle métropolitaine.**

Cette délibération est une illustration du besoin de construction d'une politique de développement durable claire et partagée au sein de notre métropole et de la nécessité d'espaces d'échanges et de débat à travers un exemple éclairant.


Lors du Groupe de Pilotage Stratégique Aéroport tenu le 23 septembre dernier, a été présenté un rapport, commandité par NM au cabinet Avisa Partens, sur la « Situation et les perspectives de développement de Nantes Atlantique ». Ce rapport, élaboré par un « expert aéroportuaire » notamment, ne mentionnait pas le Plan Air Énergie Climat, pourtant un document socle de notre métropole. Il ne faisait aucune mention ni estimation des effets du bruit et des coûts générés par les nuisances aéroportuaires sur la santé.

Ce rapport n'est qu'un rapport, mais la façon dont il présente les choses, et les débats qui ont suivi lors du GPS, révèlent bien que nos modes de pensées à l'échelle métropolitaine, au sein des élus municipaux, métropolitains, ne sont pas à l'unisson sur ces questions. Tant que nous opposerons d'un côté l'attractivité du territoire et ses enjeux économiques et, de l'autre, les ambitions environnementales, nous resterons profondément dans une impasse.

Janvier 2022

Aéroport de Nantes : le maire de Rezé réclame un couvre-feu entre 22 heures et 7 heures du matin

« Nous manquons de visibilité sur le réaménagement de Nantes Atlantique », déplore Hervé Neau, maire divers gauche de Rezé. Le couvre-feu, entrant en vigueur le 8 avril et prévu de minuit à 6 heures, doit être élargi, assène l' élu.

 Presse Océan

Y. G.

Publié le 28/01/2022 à 17h30

[Abonnez-vous](#)

 ÉCOUTER

 LIRE PLUS TARD

 PARTAGER

 NEWSLETTER NANTES



Hervé Neau maire divers gauche de Rezé est favorable à un élargissement du couvre-feu pour l'aéroport. | PHOTO ARCHIVES PRESSE OCÉAN-FRÉDÉRIC TESTU

Mars 2022

- **Courrier des 24 maires en date du 4 mars 2022 à l'attention de M. Jean-Baptiste Djebbari, Ministre délégué en charge des Transports.**

Les 24 maires de Nantes Métropole ont interpellé Jean-Baptiste Djebbari, Ministre délégué chargé des Transports auprès de la Ministre de la Transition écologique, par un courrier en date du 4 mars.

Les élus réclament des réponses claires et rapides de l'État, à la hauteur des *compensations exemplaires promises lors de l'annonce de l'abandon du transfert de l'aéroport le 17 janvier 2018*.

Tout d'abord concernant les aides à l'insonorisation des logements : les Maires soulignent que les fonds manquent et que les délais sont sensiblement rallongés, poussant des ménages à abandonner la réalisation de travaux d'insonorisation. Jugeant inacceptables ces renoncements, les élus demandent à ce que soit **abondé le fond de compensation ainsi qu'une révision des critères d'attribution et du calendrier de versement des aides**.

Par ailleurs, concernant cette fois-ci le projet de réaménagement de l'aéroport, sont exigés les **éléments constitutifs et la démonstration permettant de juger de la pertinence de l'allongement de la piste de 400 mètres pour réduire les nuisances sonores**.

En effet : malgré les demandes répétées des collectivités, la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) se refuse à produire ou transmettre une analyse spécifique des gains et impacts d'un tel ouvrage. Les élus ne peuvent se satisfaire de cette absence de transparence, également soulignée par les garantes du débat public, et réitèrent ainsi la demande de disposer dans les meilleurs délais des éléments qui leur sont essentiels pour juger de la pertinence de cet allongement.

Mars 2022

- **Accueil de l'Association Ville et aéroport le 8 mars 2022**

Le mardi 8 mars, les élus du territoire ont accueilli Jean-Pierre Blazy, Président de l'association Ville & Aéroport et Maire de Gonesse ainsi que Julien Delannay, chargé de mission de l'association.

Cette journée a été l'occasion d'échanger lors d'une visite de terrain à Saint-Aignan de Grand Lieu le matin puis d'un temps d'échange élargi en Mairie de Rezé avec des représentants élus de Nantes Métropole, du Département et de la Région.

Juillet 2022

- Lettre à Elisabeth Borne, mai 2022

Septembre 2022

ouest
france

retour au septembre 2022 09:00

Couvre-feu non respecté à l'aéroport Nantes-Atlantique: les maires alertent les compagnies aériennes



L'amende pour la violation du couvre-feu aérien peut s'élever à 40 000 €. © Archives Ouest-France

Les maires de Bouguenais, Rezé et Saint-Aignan-de-Grandlieu (Loire-Atlantique), communes riveraines de l'aéroport Nantes Atlantique, s'inquiètent des vols de nuit non réglementaires enregistrés ces derniers mois, malgré un arrêté préfectoral en vigueur.

